

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CÉLÉBREZ LE MOIS DE LA LECTURE AVEC LE BUREAU DU PROTECTEUR AU MANITOBA

TERRITOIRE VISÉ PAR LE TRAITÉ N° 1, RÉSIDENCE DES MÉTIS DE LA RIVIÈRE ROUGE, Winnipeg, Manitoba, 6 janvier 2023 – Le Bureau du protecteur des enfants et des jeunes au Manitoba est heureux d’annoncer la tenue de séances de lecture gratuites dans les salles de classe du Manitoba pendant tout le mois de février dans le cadre du Mois de la lecture.

Le Mois de la lecture est une célébration d’une durée d’un mois qui encourage la lecture, l’écriture et la narration partout dans la nation. Un pont efficace entre l’art et la narration, le Mois de la lecture fournit une occasion de faire participer les apprenants et de mettre l’accent sur l’importance de l’alphabétisation.

« Le Mois de la lecture encourage l’apprentissage, le rapprochement et l’implication par le truchement d’histoires », a indiqué Sherry Gott, protectrice du Manitoba. « Notre bureau est heureux d’enseigner les droits de la personne aux enfants et aux jeunes de l’ensemble de la province grâce à la puissance de la narration. »

Nous avons effectué une sélection minutieuse de livres sur les droits de la personne en anglais et en français. Notre personnel peut offrir des présentations dans une langue ou dans l’autre. Les séances de lecture sont proposées en format virtuel ou présentiel. Les livres de notre collection mettent en lumière la justice sociale et encouragent la conversation avec les pairs.

Vous y trouverez les livres ci-dessous :

- *I Have the Right to be a Child/J’ai le droit d’être un enfant* par Alain Serres
- *This Child, Every Child: A Book about the World’s Children* par David J. Smith (disponible en anglais seulement)
- *Our Rights: How Kids Are Changing the World* par Janet Wilson (disponible en anglais seulement)
- *Our Heroes: How Kids Are Making a Difference* par Janet Wilson (disponible en anglais seulement)
- *When We Were Alone/Quand on était seuls* par David Robertson
- *On the Trampoline/Ligne de trappe* par David Robertson
- *Phyllis’ Orange Shirt/L’histoire du chandail orange* par Phyllis Webstad
- *We Are Water Protectors/Nous sommes les protecteurs de l’eau* par Carole Lindstrom
- *I Sang You Down from the Stars* par Tasha Spillett-Sumner (disponible en anglais seulement)

Les écoles intéressées par une séance de lecture peuvent envoyer un courriel au responsable de l’éducation du public, Allen Mankewich à amankewich@manitobaadvocate.ca.

« L’éducation sur les droits de l’enfant est un élément fondamental de ce que nous faisons », a dit Gott. « Au cours des dernières années, nous avons participé à cette activité annuelle amusante. Nous sommes impatients de voir les apprenants s’impliquer et d’inspirer les lecteurs concernant leurs droits de la personne. »

À propos du Bureau du protecteur des enfants et des jeunes au Manitoba :

Le Bureau du protecteur des enfants et des jeunes au Manitoba est un bureau indépendant et non partisan de l'Assemblée législative du Manitoba. Il représente les droits, les intérêts et les points de vue des enfants, des jeunes et des jeunes adultes dans l'ensemble du Manitoba qui reçoivent ou ont droit à des services publics, notamment les services liés aux enfants et à la famille, à l'adoption, aux handicaps, à la santé mentale, à la dépendance, à l'éducation, au soutien aux victimes ou à la justice pour les jeunes. Pour ce faire, le Bureau défend les intérêts des enfants et des jeunes directement ou en leur nom auprès des fournisseurs de soins et d'autres intervenants. La défense des intérêts des enfants et des jeunes comprend également l'examen des services publics après le décès d'une jeune personne, lorsque cette dernière ou sa famille faisait l'objet d'un service sujet à examen, tel que défini dans la *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes*. En outre, la Protectrice du Manitoba est habilitée, en vertu de la loi provinciale, à formuler des recommandations au gouvernement et à d'autres organismes publics, à mener des recherches axées sur les enfants, à diffuser les résultats et à éduquer le public sur les droits de l'enfant et sur toute autre question prévue par la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes.

Coordonnées pour les médias :

Allen Mankewich

Responsable de l'éducation du public, MACY

204-451-6111

amankewich@manitobaadvocate.ca